



INSTITUTION
SAINTE - GENEVIÈVE
ASNIÈRES

INSCRIPTION à la *prêpa PACES – BCPST* en classe de Terminale 2018-2019

Première Année Commune des Études de Santé
& Agro-Véto-Bio

Chers Parents, Chers élèves,

L'Institution propose depuis septembre 2017 une formation scientifique nouvelle,
ouverte aux élèves de l'Institution,
et aux élèves extérieurs à l'Institution après entretien.

Objectif : réussir dès la 1^{ère} année !

- . Cette **prêpa est destinée aux élèves de Terminale dont le projet est de s'inscrire après le Bac en FACULTÉ DE MÉDECINE** (Médecine, Pharmacie, Dentaire, Sage-Femme, Kiné) **ou dans des études AGRO-VETO-BIO, en particulier en Classe préparatoire BCPST** (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre).
- Elle offre par anticipation toutes les chances pour réussir dès la première année de présentation des concours.
- La formation est dense, l'efficacité repose sur la volonté de l'élève.

Comment :

- Par l'approfondissement des programmes de Physique-Chimie et de SVT (réinvestir les connaissances de 1^{ère} en appui du programme de Terminale, aller plus loin en fin d'année).
- Acquisition des bonnes méthodes de travail, en particulier les techniques
 - . de mémorisation,
 - . d'organisation des connaissances,
 - . de stratégie pour les QCM et évaluations « type concours »,
 - . de rythme et de gestion mentale.

Organisation :

- Sur 9 semaines : cours de 3h (1h30 Physique-Chimie ; 1h30 SVT) les mercredis après-midi des mois de septembre, octobre, avril et mai (hors période DST) soit 27 heures.
- 3 stages aux vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps
6 heures par jour pendant les 3 premiers jours des vacances soit 54 heures

**Volume horaire total de
la formation : 81 heures**

Coût : 900€ forfaitaire pour l'ensemble de la formation. L'engagement est à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf avis médical. Un nombre minimal de 10 élèves inscrits est nécessaire pour pouvoir ouvrir le cursus de l'année prépa PACES-BCPST.

En cas de difficultés financières, nous vous remercions de contacter dès que possible Mme Anne BOURGET (bourget@saintegenevieve-asnieres.com) afin de trouver ensemble la meilleure solution.

Monique HARDY
Responsable de la prépa PACES-BCPST
prepapaces@saintegenevieve-asnieres.com

Chantal DESBARRIÈRES
Directrice





INSCRIPTION à la PRÉPA PACES-BCPST anticipée en Terminale année 2018-2019

Fiche à RETOURNER POUR **LE 16 MAI 2018**

à Mme Monique HARDY, M. Laurent ASTIÉ ou par la Poste (Service des inscriptions PACES-BCPST)

ÉLÈVE INSCRIT à la prépa PACES-BCPST pour l'année 2018-2019

NOM

PRÉNOM..... Classe 2018-2019

Adresse mail : Portable : ____-____-____-____

Lycée fréquenté (si différent de Sainte-Geneviève Asnières)

RESPONSABLE LÉGAL

NOM

PRÉNOM.....

Adresse mail : Portable : ____-____-____-____

Adresse postal :

.....
.....

CONDITIONS GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

- Le règlement intérieur de l'Institution Sainte-Geneviève s'applique pleinement dans le cadre de la Prépa PACES-BCPST.
- L'élève inscrit s'engage dans une dynamique active.
- Le coût de 900€ est forfaitaire et la signature de cette fiche d'inscription engage le responsable légal sur le règlement complet de ce forfait.
- Le mode de règlement reste le même que celui choisi en début d'année pour le paiement de la scolarité. Nous proposons d'échelonner le règlement en 4 fois pour les familles en prélèvement et en 2 fois pour les familles qui règlent par chèque.
- Aucun remboursement ne sera possible, sauf avis médical.

**Nous avons pris connaissance, acceptons les conditions générales et financières ci-dessus,
et demandons l'inscription pour l'année 2018-2019.**

Date :

Signature du Responsable légal :

Signature de l'élève :

